

TARIFS COMMUNAUX 2024

RECETTES		2023	2024
1°)	DROITS DE PLACE / MARCHÉ DU SAMEDI MATIN - COMMERCANTS FORAINS		
	A - VOIE PUBLIQUE : TARIF A LA 1/2 JOURNÉE		
	a) Marchands forains, déballages, etc... sur la voie publique (sans matériel fourni par la ville).		
	Prix au ml de l'occupation totale de l'étalage	0,68 €	0,71 €
	Forfait véhicule moins de 10 m ² stationné derrière l'étal		
	Forfait véhicule de plus de 10 m ² stationné derrière l'étal		
	Minimum de perception	5,60 €	5,80 €
	b) Exposition de matériel ou voitures, le m.l	1,40 €	1,46 €
	Minimum de perception	20,00 €	21,00 €
	B - LES HALLES		
	a) Denrées mises en vente sous la halle, le m ² d'occupation de la marchandise		
	- sans abonnement, la 1/2 journée	2,75 €	2,86 €
	- avec abonnement, par mois	5,60 €	5,82 €
	b) Automobiles des marchands forains stationnées autour de la halle, le m ² d'occupation		
	- sans abonnement, la 1/2 journée	0,00 €	0,00 €
	- avec abonnement, par mois	0,00 €	0,00 €
	c) Utilisation de l'électricité pour vitrines, frigo, etc. la 1/2 journée	2,90 €	3,02 €
2°)	OCCUPATION DU TROTTOIR POUR ETALAGES ET TERRASSES / COMMERCE LOCAUX		
	a) Terrasse		
	- forfait annuel par m ²	16,70 €	17,36 €
	- minimum de perception	16,70 €	17,36 €
	b) Etalage et autres occupations à but commercial du domaine public		
	chevalet	26,90 €	27,98 €
	espace dédié à la presse	26,90 €	27,98 €
	oriflammes ou équivalents	53,90 €	56,06 €
3°)	DROITS DE PLACE / FÊTES CIRQUES ET AUTRES MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES		
	A) FÊTES (Rameaux, fêtes foraines, autres)		
	a) les petits métiers (barbe à papa)		
	- pour les 4 jours d'occupation	à supprimer	à supprimer
	- moins de 4 jours d'occupation / par jour d'occupation du domaine public	à supprimer	à supprimer
	b) Autres métiers		
	pour la durée de la manifestation (4 jours maximum) / par ml	à supprimer	à supprimer
	- moins de 4 jours d'occupation / par jour d'occupation du domaine public	à supprimer	à supprimer
	c) Manèges, bals ...		
	pour la durée de la manifestation (4 jours maximum) / par m ²	1,58 €	1,64 €
	- moins de 4 jours d'occupation / par jour d'occupation du domaine public	0,58 €	0,60 €
	REMARQUE		
	<i>Pour les métiers de plus de 200m² : abattement de 25% au delà de 200 m²</i>		
	B) CIRQUES AVEC OU SANS MENAGERIE		
	a) Cirque de moins de 400 places, par jour d'occupation du domaine public	83,00 €	86,00 €
	b) Cirque entre 400 et 1000 places, par jour d'occupation du domaine public	215,00 €	223,00 €
	c) Cirque de plus de 1000 places, par jour d'occupation du domaine public	446,00 €	464,00 €

	d) Ménagerie de cirque de moins de 400 places, par jour d'occupation du domaine public cumulable avec a)	47,00 €	49,00 €
	e) Ménagerie de cirque de plus de 400 places, par jour d'occupation du domaine public, cumulable avec b) ou c)	82,00 €	85,00 €
	C) ARTISTES DE RUE sans prestations de la ville (par jour)	82,00 €	85,00 €
	D) CAMION DE VENTE (OUTILLAGE, etc...)		
	La 1/2 journée	96,50 €	100,00 €
	Forfait pour une semaine	478,00 €	495,00 €
	- 50% les semaines suivantes		
	E) VENTE AMBULANTE autorisée exclusivement sur emplacement (< 8 m)		
	Agréé par la Ville, par jour d'occupation du domaine public	21,80 €	22,70 €
	Agréé par la Ville, par demi journée d'occupation du domaine public	12,00 €	12,50 €
	Branchement électrique (forfait par demi-journée)	3,00 €	3,12 €
	F) occupation du domaine public et branchement électrique (forfait demi journée) camion visite médicale	5,45 €	5,65 €
	G) Consommation Eau TTC par m3 utilisé	3,50 €	3,64 €
	H) Foire (caution réservation emplacement)	50,00 €	50,00 €
4°)	ESCORTE DES CONVOIS EXCEPTIONNELS		
	par agent et par véhicule	64,25 €	66,80 €
5)	AMENDE ADMINISTRATIVE		
	Astreinte par jour	21,40 €	21,95 €
6°)	LOCATION DE MATERIEL APPARTENANT A LA VILLE (Transport à la charge de l'utilisateur)		
a)	Matériels services techniques		
	- tables du marché avec tréteaux, par table	2,25 €	2,35 €
	- chaises pliantes individuelles ou entravées, par chaise	0,80 €	0,85 €
	- bancs	1,20 €	1,25 €
	minimum de perception pour le matériel ci-dessus	10,20 €	10,60 €
	- barrières rigides ou palissades en rouleaux, prix par ml	1,30 €	1,35 €
	- armoire électrique	69,30 €	72,05 €
	grilles d'exposition	0,65 €	0,68 €
	minimum de perception pour le matériel ci-dessus	10,20 €	10,60 €
	<i>Matériel prêté sous les halles : même tarif que ci-dessus</i>		
	Pénalité par heure de retard (forfaitaire)	28,35 €	29,50 €
	Caution obligatoire	100,00 €	100,00 €
b)	Chalets		
	Pour un chalet de 3x2m, incluant installation et électricité		
	Une journée	4,60 €	4,80 €
	Un week-end	75,60 €	78,60 €
	Une semaine	130,20 €	135,40 €
	Un mois	379,00 €	394,00 €
	Caution obligatoire	400,00 €	400,00 €
c)	Chapiteaux		
	<i>Pour un chapiteau de 3x3 m</i>		
	Une journée	50,00 €	52,00 €
	Un week-end	80,00 €	83,00 €
	Caution obligatoire	300,00 €	300,00 €

d)	COSEC		
	Cautlon prêt minibus	500,00 €	500,00 €
	Pénalité par demi-journée de retard (forfaitaire)	80,00 €	83,00 €
	Prêt Materiel caution	150,00 €	150,00 €
6°)	TRANSPORT MATERIEL VILLE		
	Location interdite pour tout usage privé		
	Camion avec chauffeur au km	1,73 €	1,80 €
	Minimum de perception	40,00 €	40,00 €
	Voiture légère avec conducteur au km	1,05 €	1,09 €
	Minimum de perception	20,00 €	20,00 €
	Gratuit pour associations locales agréées ou subventionnées et fêtes de quartier		
	Pénalité par heure de retard (forfaitaire)	54,00 €	56,00 €
7°)	PODIUMS		
	<u>A) Associations agréées subventionnées</u>		
	Gratuit pour manifestations sur le territoire communal		
	Pour les manifestations hors commune, paiement des kms dans les conditions ci-dessous :		
	<u>B) Autres locations</u>		
	6-1 Podium mobile baché (48 m²)		
	Location par jour (sauf WE)	415,00 €	430,00 €
	Location du vendredi 12 H au lundi 12 H (WE)	1 140,00 €	1 185,00 €
	Contrôle du montage et du démontage assuré par la Ville		
	Au delà de 2h de montage ou démontage, pour toute heure commencée :	33,60 €	35,00 €
	Transport obligatoirement assuré par la Ville (1e km)	1,35 €	1,40 €
	Minimum de perception	20,00 €	20,00 €
	6-2 Podiums démontables non bachés		
	Location par jour (sauf WE) au m²	4,83 €	5,00 €
	Location du vendredi 12h au lundi 12h (WE) au m²	13,90 €	14,50 €
	<i>(le montage et le démontage doivent être assurés par l'emprunteur, sauf pour les associations agréées subventionnées)</i>		
	Transport obligatoirement assuré par la Ville (1e km)	1,35 €	1,40 €
	Minimum de perception	20,00 €	20,00 €
	caution : Podium baché	500,00 €	500,00 €
8°)	Médiathèque		

	Abonnement adultes domiciliés à Bar-sur-Aube	14,90 €	15,50 €
	Abonnement jeunes (- 18 ans) domiciliés à Bar-sur-Aube	7,50 €	8,00 €
	Abonnement adultes extérieur	28,90 €	30,00 €
	Abonnement jeunes (- 18 ans) extérieur	14,90 €	15,50 €
	Abonnement familles de Bar-sur-Aube	28,90 €	30,00 €
	Abonnement familles de l'extérieur	55,50 €	58,00 €
	Abonnement organismes et collectivités extérieures	14,90 €	15,50 €
	Amende pour retard, par livre et par semaine	- €	- €
	Perte et non restitution d'un document	30,00 €	30,00 €
	Photocopies et impressions (service réservé aux adhérents à la Médiathèque)		
	La page noir et blanc A4 (A3= double du A4)	0,25 €	0,26 €
	La page couleur A4 (A3= double du A4)	1,10 €	1,14 €
	Numérisation de documents (par page)	0,20 €	0,20 €
	Duplication d'une carte postale - Image numérique brute (courriel ou USB)	1,70 €	1,80 €
	Duplication d'une carte postale : fourniture du CD rom	3,30 €	3,40 €
	Duplication d'une carte postale -Support papier format A4 noir et blanc	2,60 €	2,70 €
	Duplication d'une carte postale -Support papier format A4 couleur	3,60 €	3,70 €
	Duplication d'une carte postale - envoi postal (emballage et port)	4,10 €	4,20 €
	Duplication d'une carte postale - Droit forfaitaire d'exploitation	36,00 €	37,50 €
	Boîtier DVD remboursement en cas de bris	2,60 €	2,70 €
	Boîtier multiple DVD remboursement en cas de bris	3,10 €	3,20 €
	Internet : l'heure à partir de la 2ème heure commencée	1,50 €	1,55 €
	Vente de carte postale	1,00 €	1,00 €
	vente de sac coton	2,00 €	4,00 €
9°)	AIRE DE CAMPING CARS		
	Moins de 5h de présence	5,50 €	6,00 €
	Plus de 5h de présence et par tranche de 24h (basse saison - 1er oct au 30 avril)	11,00 €	11,00 €
	Plus de 5h de présence et par tranche de 24h (haute saison - 1er mai au 30 septembre)	12,50 €	12,50 €
10°)	DROITS FUNERAIRES		
	Emplacement simple adulte 15 ans	125,00 €	130,00 €
	Emplacement simple adulte 30 ans	285,00 €	295,00 €
	Emplacement simple enfant 15 ans	65,00 €	68,00 €
	Emplacement simple enfant 30 ans	125,00 €	130,00 €
	Emplacement double adulte 15 ans	315,00 €	330,00 €
	Emplacement double adulte 30 ans	700,00 €	730,00 €
	OCCUPATION D'UNE CASE AU CAVEAU PROVISOIRE		
	Forfait moins de 9 jours	12,60 €	13,10 €
	Forfait plus de 9 à 30 jours	15,75 €	16,40 €
	au-delà par mois supplémentaire (tout mois commencé est dû)	39,90 €	41,50 €
	COLUMBARIUM		
	Location des cases		
	case monuments B C D & G (39x39x21,5 cm) 15 ans	604,00 €	628,00 €
	case monuments A & F (38x38x43,5 cm) 15 ans	1 208,00 €	1 255,00 €
	case monuments B C D & G (39x39x21,5 cm) 30 ans	935,00 €	970,00 €
	case monuments A & F (38x38x43,5 cm) 30 ans	1 860,00 €	1 930,00 €
	SITE CINERAIRE		
	Cavurnes		
	Emplacement 0,80 x 0,80 m - 15 ans	450,00 €	470,00 €
	Emplacement 0,80 x 0,80 m - 30 ans	675,00 €	700,00 €
	VACATIONS FUNERAIRES	22,00 €	22,50 €

11°)	ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX / LOCATION DES TERRAINS		
	Par an		
		lot de 150 m ²	6,70 € 7,00 €
		lot de 225 m ²	8,80 € 9,15 €
	JARDINS FAMILIAUX DES MINIETS		
	Redevance forfaitaire au paiement de l'eau par m2 de terrain		0,26 € 0,27 €
12°)	RESTAURATION SCOLAIRE applicable à compter du 1er septembre 2024		
	Tranche "net imposable"		
	0 à 8 000 euros	1,00 €	1,00 €
	8 000 à 13 000 euros	3,15 €	3,25 €
	13 000 et plus	4,65 €	4,85 €
	enfants hors Bar-sur-Aube	5,63 €	5,85 €
	réduction à partir du deuxième enfant inscrit	0,20 €	0,21 €
	adultes	7,75 €	8,05 €
	repas non prévu enfant Bar-sur-Aube	5,15 €	5,35 €
	repas non prévus enfant hors Bar-sur-Aube	6,15 €	6,40 €
	GARDERIE SCOLAIRE		
	Pénalité en cas de retard (par quart d'heure)	6,00 €	6,00 €
13)	ACCUEIL DE LOISIRS "Les Petits Baralbins"		
	Tarifs à la journée avec repas		
	Quotient familial		
		0 à 800 euros	11,00 € 11,30 €
		800 à 1100 euros	12,00 € 12,30 €
		1100 à 1400 euros	13,00 € 13,30 €
		Plus de 1400 euros	14,00 € 14,30 €
	Tarifs à la journée sans repas		
	Quotient familial		
		0 à 800 euros	7,00 € 7,30 €
		800 à 1100 euros	8,00 € 8,30 €
		1100 à 1400 euros	9,00 € 9,30 €
		Plus de 1400 euros	10,00 € 10,30 €
	Tarifs à la demie-journée sans repas		
	Quotient familial		
		0 à 800 euros	3,50 € 3,75 €
		800 à 1100 euros	4,00 € 4,15 €
		1100 à 1400 euros	4,50 € 4,65 €
		Plus de 1400 euros	5,00 € 5,15 €
	Tarifs à la demie-journée avec repas		
	Quotient familial		
		0 à 800 euros	7,50 € 7,75 €
		800 à 1100 euros	8,00 € 8,15 €
		1100 à 1400 euros	8,50 € 8,65 €
		Plus de 1400 euros	9,00 € 9,15 €
		Réduction à partir du 2ème enfant	10% 10%
	Journée Nigloland (pour les enfants ne possédant pas de pass)	20,00 €	20,80 €

14)	RUN COLOR		
	Tarifs inscription à la Run Color		
	Tarif plein	12,00 €	12,00 €
	Tarif réduit (mini run)	8,00 €	8,00 €
15)	KAKEMONOS		
	Fourniture (5) pose-dépose	1 175,00 €	1 220,00 €
	Pose et dépose	590,00 €	610,00 €
	Fourniture et pose	905,00 €	940,00 €
	Pose	300,00 €	310,00 €
16)	AFFICHES à l'effigie de la ville		
	Petit Format (30x40 cm)	20,00 €	20,00 €
	Grand Format (84,1x118,9 cm)	50,00 €	50,00 €
	DEPENSES	2023	2024
1°)	COLONIES ET CAMPS DE VACANCES (agrés CAF)		
	Participation financière par enfant de Bar-sur-Aube d'âge scolaire (entre 5 et 16 ans), par jour (15 jours maximum/an)	4,40 €	4,55 €
2°)	PERSONNEL COMMUNAL		
a)	PLACEMENT D'ENFANTS EN COLONIES DE VACANCES (agrés CAF)		
	Participation financière de la ville par jour (15 j maximum/an)		
	Enfants de plus de 13 ans et moins de 17 ans au premier jour	12,34 €	12,80 €
	Enfants de moins de 13 ans au premier jour	9,87 €	10,20 €
	Enfants handicapés	18,85 €	19,50 €
b)	ARBRE DE NOEL DU PERSONNEL COMMUNAL ET DES SAPEURS POMPIERS		
	Achats de jouets et goûter	4 400,00 €	4 550,00 €
	Animation matinée récréative	1 500,00 €	1 550,00 €
	Départ en retraite agent ayant au moins 5 ans d'ancienneté dans la collectivité (sous réserve de la présence au vœux du personnel au moment du départ)	215,00 €	220,00 €
4°)	CONCOURS DES MAISONS FLEURIES / DOTATION		
		615,00 €	615,00 €
5°)	CONCOURS DES JARDINS FAMILIAUX / DOTATION		
		348,00 €	348,00 €

DEPENSES

1°) ECOLES applicable du 1er septembre 2024 au 10 juillet 2025			
		2023	2024
a)	GARDERIES / Crédit de fonctionnement par école maternelle ou primaire	130,00 €	135,00 €
b)	Pharmacie (par école)	102,00 €	106,00 €
c)	Abonnements (périodiques, informatique...)	202,00 €	210,00 €
d)	NOEL / goûter- cadeaux (jouets, livres, chocolats...) à l'attention exclusive de l'enfant en maternelle		
	<i>Par enfant de Bar-sur-Aube</i>	10,90 €	11,30 €
e)	FOURNITURES SCOLAIRES / PAR ELEVE	44,00 €	45,50 €
	<i>y compris papeterie, petit matériel, jeux, livres bibliothèque...</i>		
	Supplément par élève pour les CLIS :	10,00 €	10,40 €
f)	MANUELS SCOLAIRES (par école primaire)	428,00 €	445,00 €
g)	CLASSES DE MER, DE NEIGE, VERTES, etc.../ SUBVENTION pour l'année scolaire	27,80 €	28,90 €
	<i>Par enfant de Bar-sur-Aube (1 classe par école)</i>		
h)	ATTRIBUTION D'UN CREDIT POUR TRANSPORT DES ELEVES pour l'année scolaire		
	ECOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES par enfant (Bar sur Aube et extérieur)	1,95 €	2,03 €

